

Service du Conseil médical Tel: 04.50.09.53.73 et 04.50.09.53.72 conseil-medical@cdq74.fr

FORMATION RESTREINTE FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

NOTICE MEDICALE CONFIDENTIELLE

A compléter par le Médecin traitant ou le Médecin spécialiste uniquement dans le cadre d'une saisine du Conseil médical

Version 05/2023

Le Conseil médical départemental doit examiner le dossier de l'agent ci-dessous désigné lors de sa prochaine réunion. Les agents travaillant dans la fonction publique n'étant pas soumis aux mêmes règles que les salariés du régime général de la sécurité sociale, le Conseil médical, pour émettre son avis, souhaite que vous lui complétiez et retourniez cette notice médicale, sous pli confidentiel, à l'adresse suivante :

CDG DE LA HAUTE-SAVOIE — SERVICE CONSEIL MEDICAL

A l'attention du Président du Conseil médical

55 Rue du Val-Vert - CS 30 138 - SEYNOD - 74600 ANNECY.

Objet de la demande :		
-----------------------	--	--

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE(LA) PATIENT(E) (à compléter par l'agent)

Collectivité :
Nom, nom de jeune fille, prénom :
Date de naissance :
Situation familiale :
Adresse :
Fonction :
Description du poste :











[rêt fait-il suite ou est-il en rapport avec : Un accident de vie privé Une maladie professionnelle Un accident du travail (service)
1. 2.	HISTOIRE DE LA MALADIE
3.	SYMPTOMATOLOGIE ET DIAGNOSTIC CIM-10
4.	SI AFFECTION CANCEREUSE (Codage TNM / Existence de métastases)
5.	EVENTUELLE(S) AFFECTION(S) ASSOCIEE(S)
6.	COMPTE-RENDU DE CONSULTATION SPECIALISEE
7.	EXAMENS COMPLEMENTAIRES ET DATES Biologie Imagerie
8.	TRAITEMENTS (joindre la dernière ordonnance)

PATHOLOGIE(S) AUTRE(S) QUE MENTALE(S)



9.

EVOLUTION PREVISIBLE



II. PATHOLOGIE(S) MENTALE(S)

1. ANTECEDENTS PSYCHIATRIQUES

2. HISTOIRE DE LA MALADIE

3. SYMPTOMATOLOGIE ET DIAGNOSTIC

CIM-10

4. TRAITEMENTS

Médicamenteux (joindre la dernière ordonnance)

Suivi psychiatrique

Nom du médecin

Rythme des consultations, hospitalisation...

5. **EVOLUTION PREVISIBLE**







Service du Conseil médical Tel: 04.50.09.53.73 et 04.50.09.53.72 conseil-medical@cdg74.fr

FORMATION RESTREINTE FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

NOTICE MEDICALE CONFIDENTIELLE

A compléter par le Médecin traitant ou le Médecin spécialiste uniquement dans le cadre d'une saisine du Conseil médical

Version 05/2023

loctivitá :	
llectivité : om de l'agent :	
III. PERSPECTI	VE DE REPRISE
A quelle date pourrait reprendre l'agent ?	
☐ A temps complet	
☐ A temps partiel thérapeutique (quotité _	%). Quelle durée prévisible ?
Un aménagement de poste doit-il être envisagé?	Oui □ Non □
Si oui lequel :	
Un changement de poste doit-il être envisagé?	Oui □ Non □
	A , le
	(Signature et cachet)



